

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > ACTIVITÉS > PUBLICATIONS > OUVRAGES

Constitution et collectivités territoriales. Réflexions sur le 60e anniversaire de la Constitution. Sous la Direction de Jean Marie Pontier et Didier Guignard

LE 6 JUIN 2019

Paru le 04/06/2019

Avant-propos de Lucien Rapp. L'ouvrage est à la fois rétrospectif, avec un bilan de l'application des dispositions constitutionnelles aux collectivités territoriales, et prospectif en dégagant des lignes d'évolution.



Cet ouvrage fait le point, avec les meilleurs spécialistes des questions traitées, sur la place qu'occupent les collectivités territoriales dans la Constitution. Traditionnellement, en France, les collectivités, qui étaient appelées « locales », sont régies par la loi, les constitutions ne comportant que peu de dispositions par rapport aux autres pays. En soixante ans d'histoire de notre Constitution, tout a changé, les collectivités locales devenues constitutionnellement collectivités territoriales ont pris une place grandissante dans la Constitution ; on peut parler de constitutionnalisation du droit des collectivités territoriales avec l'intervention du Conseil constitutionnel, lors de l'adoption des lois de 1982, et l'adoption de plusieurs réformes constitutionnelles, notamment en 2003 avec « l'organisation décentralisée de la République » et en 2008 avec la « modernisation des institutions de la Ve République » et l'introduction de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC).

Ont participé à cet ouvrage :

Xavier  
Jean-François  
Christophe  
Pierre-Yves  
Jacques  
François-Xavier  
Didier  
Laetitia  
Nicolas  
Patrick  
Henri  
Jean-Luc  
Jean-Marie  
François

BARELLA  
BRISSON  
CHABROT  
CHICOT  
FERSTENBERT  
FORT  
GUIGNARD  
JANICOT  
KADA  
MOZOL  
OBERDORFF  
PISSALOUX  
PONTIER  
PRIET

O l i v i e r  
A n d r é  
Michel VERPEAUX

R E N A U D I E  
R O U X